



HANDICAP : enfin, des...

RECRUTEMENTS !

Le travail est vital pour tous !

Les personnes en situation de handicap ne font pas exception.

Une négociation capitale !

Sans signature de l'accord « handicap », notre entreprise aurait versé une contribution annuelle de 7 millions par an à l'Association de Gestion du Fonds d'Insertion Professionnelle des Handicapés (AGEFIPH), sans offrir d'emplois supplémentaires aux personnes en situation de handicap.

La négociation a permis d'aboutir à un investissement annuel de 11 millions en faveur de l'insertion dans l'entreprise et de 15 millions dans le secteur protégé.

FOcom obtient du concret !

Cet accord représente :

- 325 embauches en CDI de personnes handicapées sur 3 ans.
- 50 embauches supplémentaires de personnes handicapées non diplômées ou inexpérimentées grâce à la création de parcours de professionnalisation dédiés.

Aidons nos proches !

Parce que nous sommes tous susceptibles de connaître une personne handicapée en recherche d'emploi, FOcom a obtenu que chacun des salariés du groupe puisse transmettre un CV par le biais de @noo (lien bientôt disponible). En attendant, n'hésitez pas à contacter votre représentant FORCE OUVRIÈRE qui assurera le suivi du dossier.

PARCE QU'UNE POLITIQUE SOCIALE HUMANISTE, C'EST FAIRE DE LA PLACE À TOUS... FOCOM S'ENGAGE POUR LE HANDICAP !

